

Association « au pied du mur »

04230 Mallefougasse

Au.pied.du.mur04@gmail.com

<https://associations-mallefougasse.fr>

07.50.40.87.90

Bulletin d'information n° 20 (11 janvier 2018)

Voici quelques extraits (retranscriptions) de l'état-civil de notre village de Mallefougasse entre les années 1745 et 1759. Les documents complets (originaux et retranscriptions) ainsi que bien d'autres sont à découvrir sur notre site internet.

Durant cette période le Roy est Louis XV. Les curés ayant officiés ces quinze années à Mallefougasse sont : Germain, Richaud, Blanchard, Suquet, Maillet et Armand.

<i>Année</i>	<i>Naissances</i>	<i>Mariages</i>	<i>Décès</i>
1745	2 filles / 2 garçons	3	6
1746	4 filles / 5 garçons	0	9
1747	4 filles / 3 garçons	0	11
1748	4 filles / 6 garçons	5	5
1749	5 filles / 6 garçons	1	9
1750	5 filles / 3 garçons	2	3
1751	7 filles / 4 garçons	3	7
1752	3 filles / 0 garçon	1	4
1753	6 filles / 9 garçons	0	4
1754	4 filles / 3 garçons	0	13
1755	10 filles / 3 garçons	2	6
1756	6 filles / 4 garçons	4	5
1757	5 filles / 2 garçons	2	11
1758	7 filles / 2 garçons	2	8
1759	4 filles / 0 garçon	3	2
Total	76 filles / 52 garçons	28	103

Les années 1747, 1754 et 1757 sont terribles. Durant cette période de quinze ans sur les **128 naissances** il va y avoir **45 décès** avant l'âge de deux ans ; Voici un détail des décès à Mallefougasse : 45 de 0 à deux ans, 8 de 2 à 10 ans, 3 de 11 à 20 ans, 8 de 21 à 30 ans, 6 de 31 à 40 ans, 5 de 41 à 50 ans, 6 de 51 à 60 ans, 7 de 61 à 70 ans, 10 de 71 à 80 ans, 2 de 81 à 90 ans, 1 de 91 à 100 ans et un à 101 ans, plus deux sans âge inscrit dans l'état-civil.

L'an mil sept cent quarante-cinq et le quinzième jour du mois de mars est décédé munis des sacrements de l'église, Messire Antoine Germain du lieu de Saint Etienne provicaire de cette paroisse, et a été enseveli dans notre église.

(Signature : Richaud prêtre).

C'est le curé Antoine Germain qui décède et est enseveli dans l'église.

L'an mil sept cent quarante-six et le quatrième jour du mois de juin a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Claude Gaubert, premier Consul du lieu, étant âgé de quatre-vingt-cinq ans environ, et étant mort le jour précédent, ainsi l'atteste je avec Jean Gaubert et André Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard provicaire).

C'est au tour du Consul de Mallefougasse.

L'an cy dessus et le 6^{ème} jour du mois d'avril est décédé Jean-Baptiste Gaubert, âgé d'environ cent à cent et un an et a été inhumé dans le cimetière de Mallefougasse après avoir été muni des sacrements de l'église, ainsi l'atteste je avec les témoins requis, Suquet provicaire de la paroisse.

(Signatures : E tirant, L Gaubert).

Et de notre centenaire.

L'an que dessus et le troisième jour du mois de février a été ondoyé Joseph Gaubert fils légitime de Jean-Baptiste et de Madeleine Clemens, étant né et enterré dans le cimetière de cette paroisse le même jour, ainsi l'atteste je provicaire avec Jean Girard qui a signé et Jean Gaubert a déclaré ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : Girard, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et le vingtième d'août est morte après avoir été ondoyée une fille de Pierre Porte et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaires).

Deux enfants morts le jour même dont un sans prénom.

L'an mil sept cent cinquante-un et **le-vingt-un avril** sont nés et ont été baptisés dans l'église paroissiale de Mallefougasse Georges-Anselme et Jean-Baptiste Gaubert frères jumeaux, fils légitimes et naturels de Blaise et de Catherine Bernard de Consonoves dépendant de cette paroisse. Le parrain du premier a été Georges Gaubert Lieutenant de juge et la marraine Anne Clemens ; le parrain de Jean-Baptiste a été Jean Brun et sa marraine Marguerite Boutone du lieu de Volonne, le père et les témoins ont signés, les autres ne l'ayant pas su de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : B Gaubert, G Gaubert, Brun, Maillet provicaire).

Le 21 avril naissent Georges-Anselme et Jean-Baptiste...

L'an mil sept cent cinquante-un et **le septième may** est mort Georges-Anselme Gaubert fils de Blaise et de Catherine Bernard de Consonoves et le lendemain a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je ; âgé de dix-sept jours.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le neuvième may** est mort Jean-Baptiste Gaubert fils de Blaise et de Catherine Bernard de Consonoves ; âgé de dix-neuf jours, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

... mais qui décèdent rapidement.

L'an cy dessus et **le 9^{ème} jour du mois de may** est né Pierre-Grégoire Gaubert fils légitime et naturel de Georges et Suzanne et a été baptisé le même jour dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Son parrain a été Pierre Gaubert son grand-père et sa marraine sa grand-mère, ainsi l'attestent les témoins avec moy.

(Signatures : Pierre Clemens, JLA Chauvin, Suquet provicaire).

Déclaration de naissance où n'apparaissent pas les noms de la mère et de la marraine.

La même année et **le 18^{ème} du même mois** est décédé muni des sacrements Pierre Gaubert « dit la forge » âgé de vingt et cinq ans et a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse, ainsi je l'atteste Suquet provicaire de Mallefougasse.

Afin de différencier les Gaubert il est très souvent mentionné un surnom.

L'an mil sept cent cinquante-six et **le vingt et troisième du mois de février**, nous ayant remis entre les mains une lettre de Messire Castagny curé de l'église cathédrale et paroisse de la ville de Sisteron, et une autre de Messire Orcellet curé de Lurs ou il atteste avoir publié hier jour de dimanche à la messe de paroisse le mariage a contracter entre Noble Jean-Pierre de Gombert fils de feu Noble Blaise-Joseph de Gombert écuyer ~~l'un~~ et ~~l'autre~~ et de feu Dame Thérèse Civet ; veuf de Dame Marguerite Soucheiron de la ville de Sisteron d'une part, et Dame Elisabeth Rollandy fille de feu Sieur Pierre et de feu Damoiselle Jeanne Peyrotte veuve de Noble Jean-Louis du Maine du lieu de Lurs et du diocèse de Sisteron d'autre, sans qu'il soit venu à leurs connaissance aucun empêchement légitime ~~ni civil~~. Monseigneur l'évêque les ayant dispensés des deux bans et de l'empêchement d'affinité qu'il y a entre les parties du troisième au quatrième de gré en date du dix-huit du courant, ayant ensuite reçu la permission de Monseigneur l'Evêque du même jour, consentant que nous bénissions ledit mariage, ce jourd'hui, en conséquence de cette permission, nous pro-curé de cette paroisse, après avoir exigé leur mutuel consentement, les avons conjoints en mariage par paroles des présents. Témoins ; Jean-Honoré Tirant, Joseph-Paul Gaubert et Pierre Gaubert cy présents soussignés avec ledit Noble Jean-Pierre de Gombert, chevalier et écuyer, et ladite Dame Elisabeth Rollandy et autres de leurs parents. Ainsi l'attestons nous et que nous gardons avec nous ainsi que les certificats cy dessus mentionnés.

Beau et noble mariage à Mallefougasse.

L'an mil sept cent quarante-huit et le **20^{ème} jour du mois de février**, je soussigné provicaire de Mallefougasse ay célébré **les mariages** en face de notre sainte église, après avoir fait les trois publications des bans pendant trois dimanches ou fêtes consécutives, premier : entre Barthélémi Gaubert fils à feu Matthieu Gaubert et Magdelaine Reyne du lieu de Mallefougasse d'une part, et Magdelaine Gaubert fille à feu Pierre Gaubert et Anne Gaubert du même lieu de Mallefougasse d'autre. Second : entre Laurens Julien fils d'Antoine et de Marie Pouvein du lieu de Forcalquier, le père présent et entre Elisabeth Gaubert fille à feu Mathieu Gaubert et Magdelaine Reyne du lieu de Mallefougasse d'autre, ainsi je l'atteste Suquet provicaire de Mallefougasse avec les témoins soussignés et les parents d'une et d'autre part qui ont signés qui a su.

(Signatures : Fauchier, d'Arnaud, Roche, H Gaubert, illisible, J Joseph Gaubert, Jean Girard).

Suquet provicaire de la paroisse fait deux mariages en même temps.

L'an mille sept cent cinquante et le 29^{ème} janvier, je soussigné ay réhabilité les épousailles première d'André Gaubert avec Marie-Anne Gonry du lieu de Montfort dans l'église et devant le maitre autel de la paroisse de Mallefougasse, ayant obtenue dispense de l'empêchement d'affinité et directement leur mariage dont ils se trouverons liés de Monseigneur l'évêque de Sisteron, et ce en présence et consentement des parents et proches des contractants et des témoins en tel cas requis et soussignés qui sont : Pierre Amenc, Laurens Gaubert, Jean-Joseph Gaubert, Joseph Brunet et Georges Gaubert, en foy de quoi je me suis soussigné.

(Signatures : Amenc, G Gaubert).

Réhabilitation de mariage.

L'examen de ces documents permet de constater que les veufs ou veuves se remarient très rapidement, parfois moins de trois mois après le décès du conjoint (nécessité oblige il doit être difficile de rester seul avec les enfants et de faire fonctionner l'exploitation agricole).

On trouve aussi 14 personnes ayant vécu au-delà de 70 ans, soit 11% des naissances. Finalement si on arrivait à passer l'âge de dix ans on vivait assez vieux à Mallefougasse.

Dans ces documents, certains curés, et en particulier Maillet, précisent le lieu de résidence des parents, Mallefougasse, Consonoves ou Augès (dont les hameaux de Figuery et Christol qui font partie a cette époque du « district » de Mallefougasse, alors que les autres hameaux sont rattachés à Peyruis). On a aussi un baptême dans la chapelle d'Augès.

La suite de 1760 à 1774, au prochain épisode.

L'association souhaite faire à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 14/18 une exposition dans le village. Si vous avez des lettres et photos de Poilus, contactez-moi.

Patrick